

Bruxelles, le 22 décembre 2020
(OR. en)

14313/1/20
REV 1
OJ CRP2 49

ORDRE DU JOUR PROVISoire
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (2^e partie)
Bâtiment Europa, Bruxelles
22 décembre 2020 (16:00)

Format 1+1 (+1 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
Approbation des points "I" figurant en annexe

Points avec débat (II)

Affaires générales

2. Négociations UE-Royaume-Uni
État d'avancement
3. COVID-19 - coordination de l'UE¹
Échange de vues

Affaires économiques et financières

5. Règlement établissant une facilité pour la reprise et la résilience  14310/20
Confirmation du texte de compromis final en vue d'un accord + ADD 1 + ADD 2

Divers

o
o o

¹ À titre exceptionnel, en présence des États associés à l'espace Schengen

Le point suivant est retiré:

Affaires étrangères

4. (évent.) Accord global sur les investissements UE-Chine
État d'avancement

Points sans débat (I)

Affaires étrangères

6. Voisinage méridional/priorités du partenariat: Projets de lettres
aux pays du voisinage méridional  14234/20
Approbation MAMA
Décision de recourir à la procédure écrite MED
7. Décision du Conseil concernant l'engagement de fonds
provenant de remboursements au titre de la facilité  14280/20
d'investissement ACP sur des opérations effectuées dans le  13990/20
cadre des 9^e, 10^e et 11^e Fonds européens de développement ACP
Décision de recourir à la procédure écrite pour l'adoption

-
-  Première lecture
-  Décision de procédure par le Coreper (article 19, paragraphes 3 et 7, du règlement intérieur
du Conseil)
-  Sur la base d'une proposition de la Commission
-